

---

---

**Corrosion des métaux et alliages —  
Corrosion en atmosphère artificielle —  
Essai de corrosion accélérée comprenant  
des expositions sous conditions  
contrôlées à des cycles d'humidité et à  
des vaporisations intermittentes de  
solution saline**

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

*Corrosion of metals and alloys — Corrosion in artificial atmosphere —  
Accelerated corrosion test involving exposure under controlled  
conditions of humidity cycling and intermittent spraying of a salt solution*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003>



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 16701:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos .....	iv
Introduction .....	v
1 <b>Domaine d'application</b> .....	1
2 <b>Références normatives</b> .....	1
3 <b>Réactif</b> .....	2
4 <b>Appareillage</b> .....	2
4.1 <b>Armoire climatique</b> .....	2
4.2 <b>Dispositif de vaporisation</b> .....	3
4.3 <b>Système de séchage artificiel</b> .....	3
5 <b>Objets testés</b> .....	3
6 <b>Mode opératoire</b> .....	4
6.1 <b>Disposition des objets testés</b> .....	4
6.2 <b>Conditions d'exposition du cycle d'essai</b> .....	4
6.3 <b>Durée de l'essai</b> .....	7
6.4 <b>Traitement des objets testés après l'essai</b> .....	7
7 <b>Évaluation des résultats</b> .....	7
8 <b>Rapport d'essai</b> .....	7
<b>Annexe A (informative) Durées d'essai recommandées</b> .....	9
<b>Annexe B (informative) Conception appropriée de l'appareillage d'essai avec dispositif de vaporisation</b> .....	10
<b>Annexe C (informative) Méthode d'évaluation de la corrosivité de l'essai</b> .....	12
<b>Bibliographie</b> .....	14

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 16701 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 156, *Corrosion des métaux et alliages*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 16701:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003>

## Introduction

À la place de la méthode d'essai de vaporisation continue de solution saline traditionnelle décrite dans l'ISO 9227<sup>[3]</sup>, il est possible d'utiliser la méthode d'essai de vaporisation intermittente de solution saline. Les résultats de ce type d'essais assurent une meilleure corrélation avec les effets d'une exposition dans des environnements où l'influence des ions chlorures est importante, semblable à celle provenant de sources marines ou de sel de déverglaçage.

Il convient que les essais de corrosion accélérée, utilisés afin de simuler la corrosion atmosphérique dans des environnements de ce type, comprennent une exposition cyclique, réalisée dans les conditions suivantes.

- a) Une phase humide pendant laquelle l'objet testé est d'abord soumis, de manière répétée, à la vaporisation d'une solution aqueuse contenant du sel, puis à une phase de repos pendant laquelle l'humidité résiduelle demeure sur l'objet testé. Cet enchaînement garantit une durée prolongée d'exposition continue à l'humidité, s'étalant sur plusieurs heures.
- b) Une phase de cycles d'humidité contrôlée pendant laquelle l'objet testé est soumis à un environnement tour à tour très humide et comparativement très sec.

Il convient de procéder à l'alternance de ces deux phases un nombre approprié de fois.

La méthode d'essai décrite dans la présente Norme internationale se conforme à ces exigences, comme suit.

Pendant la première phase d'exposition (humide), une solution aqueuse à 1 % (fraction massique) de chlorure de sodium acidifiée à un pH de 4,2 est vaporisée sur les objets testés pendant 15 min afin de simuler les précipitations plutôt acides rencontrées dans les zones industrielles, puis ils sont laissés au repos pendant une durée de 1 h 45 min. Cet enchaînement est répété trois fois afin de donner un total de 6 h d'exposition à l'humidité. L'intégralité de cette première phase du cycle d'essai est répétée deux fois par semaine. Si la vaporisation est effectuée plus fréquemment, ou si une solution de chlorure de sodium plus concentrée est utilisée pendant cette phase, des phénomènes rarement rencontrés sur le terrain risquent de faire leur apparition, comme un grave blocage de la diffusion due à la rouille rouge ou à une dissolution excessive du zinc.

Toutefois, la plus importante partie du cycle d'essai consiste à alterner l'humidité entre les deux niveaux de 95 % de HR et 50 % de HR à une température constante de 35 °C. Afin de simuler la phase humide du cycle, le niveau d'humidité a été fixé à la limite de condensation, mais à un niveau permettant de contrôler les conditions d'essai de manière satisfaisante. L'introduction de conditions d'humidité à 100 % résulte inévitablement en une perte de contrôle de la quantité de sel déposée sur l'objet testé.

La méthode d'essai de la présente Norme internationale est principalement destinée aux essais comparatifs. Les résultats obtenus ne permettent pas de tirer de conclusions d'une grande portée sur la résistance à la corrosion du matériau métallique soumis à essai dans l'ensemble des conditions environnementales dans lesquelles il est possible de l'utiliser. Néanmoins, cette méthode fournit des informations très précieuses sur la performance relative des matériaux exposés à des environnements contaminés par le sel, semblables à ceux employés dans l'essai. Voir Annexe A.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 16701:2003

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82acb8448f4e/iso-16701-2003>

# Corrosion des métaux et alliages — Corrosion en atmosphère artificielle — Essai de corrosion accélérée comprenant des expositions sous conditions contrôlées à des cycles d'humidité et à des vaporisations intermittentes de solution saline

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit une méthode d'essai de corrosion accélérée dont l'utilisation permet d'évaluer la résistance à la corrosion des métaux dans des environnements où l'influence des ions de chlorure, principalement sous la forme de chlorure de sodium provenant d'une source marine ou de sel de déverglaçage, est significative.

La présente Norme internationale spécifie l'appareillage ainsi que le mode opératoire à utiliser lors de l'essai de corrosion accélérée afin de simuler, d'une manière très contrôlée, les conditions de corrosion atmosphérique.

Dans la présente Norme internationale, le terme «métal» est utilisé pour désigner tous les matériaux métalliques avec ou sans protection contre la corrosion.

L'essai de corrosion accélérée en laboratoire s'applique

- aux métaux et à leurs alliages;
- aux revêtements métalliques (anodiques et cathodiques);
- aux couches de conversion chimique;
- aux revêtements organiques sur métaux.

Cette méthode est particulièrement adaptée aux essais comparatifs pour l'optimisation des systèmes de traitement de surface.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 4628-1, *Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des revêtements — Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect — Partie 1: Introduction générale et système de désignation*

ISO 4628-2, *Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des revêtements — Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect — Partie 2: Évaluation du degré de cloquage*

ISO 4628-4, *Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des revêtements — Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect — Partie 4: Évaluation du degré de craquelage*

ISO 4628-5, *Peintures et vernis — Évaluation de la dégradation des revêtements — Désignation de la quantité et de la dimension des défauts, et de l'intensité des changements uniformes d'aspect — Partie 5: Évaluation du degré d'écaillage*

ISO 8407, *Métaux et alliages — Élimination des produits de corrosion sur les éprouvettes d'essai de corrosion*

ISO 10289, *Méthodes d'essai de corrosion des revêtements métalliques et inorganiques sur substrats métalliques — Cotation des éprouvettes et des articles manufacturés soumis aux essais de corrosion*

### 3 Réactif

Une solution saline, préparée en dissolvant du chlorure de sodium en quantité suffisante dans de l'eau distillée ou déionisée pour obtenir une concentration de  $(10 \pm 1) \text{ g l}^{-1}$ . L'eau distillée ou déionisée utilisée doit avoir une conductivité inférieure ou égale à  $2 \text{ mS m}^{-1}$  à  $(25 \pm 2) \text{ }^\circ\text{C}$ .

Les teneurs maximales admissibles en impuretés dans le chlorure de sodium sont données dans le Tableau 1.

**Tableau 1 — Teneurs maximales d'impuretés admissibles dans le chlorure de sodium, calculées sur le sel sec**

Impuretés	Fraction massique d'impureté maximale %	Remarque
Cuivre (calculées sur le sel sec)	0,001	Déterminée par spectrophotométrie d'absorption atomique, ou toute autre méthode de précision comparable
Nickel (calculées sur le sel sec)	0,001	
Iodure de sodium	0,1	
Total	0,5	

Mesurer le pH de la solution saline au moyen d'un dispositif potentiométrique à  $(25 \pm 2) \text{ }^\circ\text{C}$ . Ajuster finement le pH de la solution saline à une valeur de  $4,2 \pm 0,1$  en ajoutant une solution d'acide sulfurique dilué standard (par exemple 1 ml de 0,05 N  $\text{H}_2\text{SO}_4$  est ajouté à 1 l de solution saline).

### 4 Appareillage

#### 4.1 Armoire climatique

L'armoire climatique doit être conçue de manière que les conditions d'essai suivantes puissent être obtenues, contrôlées et enregistrées pendant l'essai.

Un écart instantané maximal de  $\pm 4 \%$  par rapport à la valeur d'humidité relative fixée dans la gamme comprise entre 50 % et 95 % à  $35 \text{ }^\circ\text{C}$ , ce qui correspond à une exigence d'exactitude de température de  $\pm 0,8 \text{ }^\circ\text{C}$  à cette température. La valeur moyenne en humidité relative doit être maintenue pendant une durée donnée dans des conditions climatiques constantes de 7 h à 8 h avec une précision de  $\pm 2 \%$ , correspondant, dans ce cas, à une exigence d'exactitude de température de  $\pm 0,4 \text{ }^\circ\text{C}$ .

NOTE Pour remplir les exigences de précision sur la température et l'humidité, il convient d'équiper l'armoire climatique de dispositifs permettant une circulation d'air efficace pour assurer des variations de température et d'humidité infimes. Une isolation suffisante des parois de l'armoire et des couvercles est requise afin d'éviter une condensation excessive sur ces surfaces.



L'armoire climatique doit également être conçue de manière que l'humidité relative puisse être modifiée linéairement par rapport au temps, de 95 % à 50 % en 2 h et à nouveau de 50 % à 95 %, également en 2 h. La Figure B.1 représente une conception d'armoire climatique appropriée.

Les niveaux de température et d'humidité de l'armoire climatique pendant un cycle d'essai doivent être continuellement enregistrés ou régulièrement vérifiés de telle sorte qu'il puisse être confirmé que l'humidité relative par rapport au temps pour un cycle d'essai complet est comprise dans les fourchettes spécifiées à 95 % de HR et 50 % de HR. Pour mesurer l'humidité relative, utiliser un hygromètre conçu pour effectuer des mesures à de hauts niveaux d'humidité, par exemple un capteur combiné de température et de capacité d'humidité de haute qualité, ou un appareil de mesure du point de rosée à miroir doré. Pour mesurer la température, utiliser de préférence des capteurs Pt 100, par exemple.

## 4.2 Dispositif de vaporisation

Le dispositif de vaporisation de la solution saline installé dans l'armoire climatique doit permettre de produire un flux de brouillard, distribué uniformément et avec finesse, ou de petites gouttes tombant à la verticale sur les objets testés à un débit linéaire de  $(15 \pm 5) \text{ mm h}^{-1}$ .

Si un cylindre en verre gradué, d'une surface collectrice de  $80 \text{ cm}^2$ , est utilisé pour vérifier si ce débit est compris dans la fourchette spécifiée, le débit de collection doit être de  $(120 \pm 40) \text{ ml h}^{-1}$ .

Le dispositif de vaporisation de la solution saline comprend, de préférence, un certain nombre de diffuseurs montés en série sur un rail ou un tube. La répartition de la vaporisation prend alors la forme d'un éventail, avec un recouvrement partiel. Le dispositif de vaporisation doit être fait ou revêtu de matériaux résistants à la corrosion par solution saline et qui n'influencent pas la corrossivité de la solution saline vaporisée. Il est recommandé d'utiliser de l'acier inoxydable en alliage au molybdène ou du plastique. La Figure B.2 représente une conception de dispositif de vaporisation approprié.

La solution saline qui a été vaporisée ne doit pas être réutilisée.

[ISO 16701:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003)

## 4.3 Système de séchage artificiel

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c418b7f6-de46-4f7b-b02f-82aeb8448f4e/iso-16701-2003>

L'armoire climatique doit être équipée d'un système de séchage artificiel dans la mesure où, après la vaporisation/phase de repos, il convient de sécher tous les objets testés d'une macrohumidité excessive; il faut également pouvoir reprendre le contrôle climatique en un temps raisonnable.

Le séchage artificiel est, de préférence, obtenu en refroidissant fortement, puis en réchauffant un flux circulant interne. Sinon, il est possible d'effectuer le séchage en laissant un flux artificiel d'air ambiant préchauffé ventiler l'armoire. Pour une armoire climatique d'un volume de  $1 \text{ m}^3$  à  $2 \text{ m}^3$ , un débit d'air de  $50 \text{ l s}^{-1}$  à  $100 \text{ l s}^{-1}$  est recommandé. Le flux d'air artificiel ne doit pas être préchauffé à des niveaux de température tels que la température maximale de l'armoire, de  $35 \text{ }^\circ\text{C}$ , soit dépassée.

NOTE La pratique a montré qu'un préchauffage du flux d'air à une température de  $40 \text{ }^\circ\text{C}$  était adapté.

## 5 Objets testés

**5.1** Les nombre et type d'objets testés, ainsi que leurs forme et dimensions doivent être sélectionnés en fonction de la spécification du matériau ou produit soumis à essai. Lorsqu'ils ne sont pas spécifiés, ces détails doivent faire l'objet d'un accord entre les différentes parties intéressées.

**5.2** Pour chacune des séries d'objets testés, des données doivent être enregistrées et conservées, y compris les informations suivantes.

- a) Spécification du matériau à soumettre à essai; par exemple, pour les matériaux comportant un traitement de surface: le type du matériau de base, son prétraitement, le type de revêtement, la méthode d'application et l'épaisseur du film sec.

- b) Si le revêtement de l'éprouvette est soumis à un dommage intentionnel, il convient de décrire la forme et l'emplacement du dommage, ainsi que la manière dont il a été obtenu. Il convient de spécifier également l'orientation du dommage pendant l'essai.

Si les objets testés sont prélevés sur une pièce revêtue plus grande, la coupure doit s'effectuer de manière à endommager le moins possible la zone adjacente. Sauf spécifications contraires, les bords de coupe doivent être protégés par des moyens convenables les rendant stables dans les conditions de l'essai; leur revêtement peut-être du type peinture, cire ou ruban adhésif.

- c) Informations relatives à la méthode de nettoyage à effectuer avant l'essai.
- d) Informations relatives au(x) matériau(x) de référence avec lequel (lesquels) l'éprouvette doit être comparée.
- e) Comment l'objet testé est examiné et quelles propriétés doivent être évaluées, voir par exemple l'Article 7.

## 6 Mode opératoire

### 6.1 Disposition des objets testés

Les objets testés doivent être placés dans l'armoire sur leurs supports, leur surface d'essai orientée vers le haut. L'angle d'exposition de la surface des éprouvettes dans l'armoire est important. Pour les objets plats, l'angle auquel la surface d'essai est inclinée doit être de préférence de  $20^{\circ} \pm 5^{\circ}$  par rapport à la verticale. Dans le cas de surfaces irrégulières, par exemple les composants entiers, il faut se conformer le plus possible à cet angle.

Les supports avec les objets testés doivent être placés au même niveau de l'armoire climatique. Les supports doivent être faits en matériau non métallique non réactif, tels que du verre, du plastique ou du bois convenablement revêtu. S'il est nécessaire de suspendre l'objet testé, le matériau utilisé ne doit en aucun cas être métallique mais en fibre synthétique, en fil de coton, ou autre matériau isolant non réactif.

### 6.2 Conditions d'exposition du cycle d'essai

**6.2.1** Effectuer un essai d'exposition dans l'armoire climatique conformément au plan cyclique suivant (cycles de 12 h). Pendant les 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> cycles, puis par la suite, tous les sept cycles, effectuer un cycle A caractérisé par des vaporisations de sel spécifiées en 6.2.3. Lors des autres cycles, effectuer un cycle B, spécifié en 6.2.2.

NOTE D'un point de vue pratique, il peut être parfois préférable d'effectuer la vaporisation de sel les lundi et vendredi. Si l'essai est commencé un lundi, effectuer respectivement le cycle A lors des 1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> cycles, etc. Pour les autres cycles, effectuer le cycle B.

**6.2.2** Le cycle B se compose des étapes suivantes, voir aussi la Figure 1:

- Étape 1 Exposition à 35 °C et à 95 % de HR pendant 4 h.
- Étape 2 Exposition à 35 °C jusqu'à réduction linéaire de l'humidité relative en fonction du temps, de 95 % de HR à 50 % de HR sur une durée totale de 2 h.
- Étape 3 Exposition à 35 °C et à 50 % de HR pendant 4 h.
- Étape 4 Exposition à 35 °C jusqu'à augmentation linéaire de l'humidité relative en fonction du temps, de 50 % de HR à 95 % de HR sur une durée totale de 2 h.

**6.2.3** Le cycle A se compose des étapes suivantes, voir aussi la Figure 2:

- Étape 5 Vaporisation des objets testés à l'intérieur de l'armoire climatique à 35 °C, avec de la solution saline, à un débit linéaire de 15 mm h<sup>-1</sup> pendant 15 min.
- Étape 6 Exposition à 35 °C pendant 1 h 45 min, avec une humidité relative fixée à 95 % de HR à 99 % de HR de manière à ce que les objets testés restent mouillés.

Les étapes 5 et 6 sont alors répétées l'une à la suite de l'autre deux fois de plus afin d'aboutir à une durée d'humidité totale de 6 h.

- Étape 7 Séchage des objets testés, voir 4.3, à une humidité relative fixe (objectif) de 50 % et à une température de 35 °C sur une durée de 4 h. Il convient que le niveau d'humidité spécifié soit atteint dans les 2 h, laissant ainsi les objets testés et l'intérieur de l'armoire sans humidité visible.
- Étape 4 Exposition à 35 °C jusqu'à augmentation linéaire de l'humidité relative en fonction du temps, de 50 % de HR à 95 % de HR sur une durée totale de 2 h.

NOTE 1 Une alternative plus simple, mais moins favorable, à la vaporisation des objets testés avec de la solution saline à l'intérieur de l'armoire climatique, est l'utilisation d'immersion alternative manuelle des objets testés dans la solution saline, à l'extérieur de l'armoire climatique. Dans ce cas, il est recommandé de remplacer le cycle A par le cycle C, composé des étapes suivantes:

- Étape 5 a) Retirer les objets testés de l'armoire climatique et les immerger pendant 15 min dans la solution saline spécifiée à une température de 35 °C. Après immersion, vaporiser manuellement les objets testés avec de la solution saline afin de redonner des gouttelettes sur la surface.
- Étape 6 a) Après avoir survaporisé manuellement, laisser le liquide excédentaire couler et ramener les objets testés dans l'armoire d'essai à une température de 35 °C, et avec une humidité relative fixe de 95 % à 99 % pendant 1 h 45 min.

Les étapes 5 a) et 6 a) sont alors répétées l'une à la suite de l'autre deux fois de plus afin d'aboutir à une durée d'humidité totale de 6 h.

- Étape 3 Exposition à 35 °C et à 50 % de HR pendant 4 h;
- Étape 4 Exposition à 35 °C jusqu'à augmentation linéaire de l'humidité relative en fonction du temps, de 50 % de HR à 95 % de HR sur une durée totale de 2 h.

D'un point de vue pratique, il est fortement recommandé d'effectuer l'immersion manuelle les lundi et vendredi de manière à effectuer le cycle C avec exposition au sel: lors des 1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> cycles, etc. (l'essai est commencé un lundi). Pour les autres cycles, effectuer le cycle B.

NOTE 2 Il convient que les éprouvettes composées de métaux différents ne soient pas immergées dans la même solution saline, afin d'éviter toute contamination des ions dissous d'autres métaux (formant des cathodes lorsqu'ils sont réduits).

**6.2.4** Pour vérifier la reproductibilité des résultats d'essai, il est nécessaire de vérifier la corrosivité de l'essai à intervalles réguliers.

NOTE Une méthode adaptée d'évaluation de la corrosivité en utilisant des éprouvettes de référence est décrite dans l'Annexe C.